

ABONNEMENT.
Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
On s'abonne:
A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
EWIG, r. Amboise-Richel., 9;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclamés... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas: Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

SAUMUR,

15 Avril 1881.

LA QUESTION TUNISIENNE.

Le Paris-Journal publie une note dont nous lui laissons toute la responsabilité: le général Chanzy serait nommé gouverneur de l'Algérie, et M. Albert Grévy deviendrait président de la Cour de cassation.

Un très-grand nombre d'officiers supérieurs qui se trouvaient réunis avant-hier au ministère de la guerre, pour une communication spéciale, montraient une vive improbation contre le plan de campagne arrêté par le général Farre, avec la frontière tunisienne pour base d'opération.

Ils redoutent sinon un insuccès, du moins un résultat négatif.

Le ministre de la guerre vient d'ordonner la formation d'une troisième brigade de renfort. Les ordres de départ sont expédiés.

L'envoi de ces nouveaux renforts a pour but de mettre immédiatement en ligne le nombre d'hommes suffisant pour éviter toute surprise, et faire face à toutes les éventualités au cas où le Bey de Tunis ne croirait pas devoir observer la neutralité.

Le Figaro donne comme officielle la date du lundi 18 avril pour l'ouverture des opérations militaires en Tunisie.

Un des correspondants particuliers du National lui adresse la dépêche suivante:

Bône, 13 avril, matin.

Les derniers bataillons attendus de France arriveront demain et après-demain. Dès leur arrivée, commencera le mouvement en avant. Nos soldats se porteront simultanément sur le territoire occupé par

les Kroumirs et sur le territoire tunisien, en prenant pour objectif Le Kef ou Bégha. Les détachements réunis à El-Ayoum se sont joints aux bataillons campés dans la direction du sud-est, à Ram-Essoug.

Le plan des opérations a été tenu secret; mais je sais qu'il est complètement et définitivement arrêté. Les protestations du Bey, pour le moment où le territoire tunisien sera envahi, ont été prévues; il n'en sera point tenu compte, et l'armée passera outre.

Le service des renseignements sur l'ennemi est satisfaisant; on sait, par exemple, que les Kroumirs ont élevé des ouvrages fortifiés en terre sur certains cols qu'il faut franchir pour pénétrer dans leurs montagnes. Leurs forées s'élèvent, au plus, à quinze mille hommes, qui ne sont pas armés de fusils Martini, comme on l'avait annoncé par erreur. Ils ne paraissent point obéir à un commandement général, mais s'être fractionnés en petites troupes de guerrillas. Les Ouchetetas ne sont pas encore réunis aux Kroumirs, ils leur ont promis leur appui dans le cas où ils seraient eux-mêmes attaqués par les troupes françaises. Un mouvement sur les deux points stratégiques de Le Kef et de Bégha peut empêcher cette jonction.

Le Journal de la Meurthe et des Vosges a publié l'information suivante:

Un officier de cavalerie résidant à Nancy vient d'être informé que deux de ses amis, sortis tout récemment de Saint-Cyr, ont été tués dans un engagement contre les Kroumirs. Un officier supérieur aurait également été tué.

Des avis officiels de Constantinople laissent prévoir aujourd'hui que le Sultan se prépare à revendiquer des droits légitimes sur la Régence tunisienne. Le gouvernement ottoman serait poussé dans cette voie par le cabinet anglais.

Tunis, 14 avril.

Les appréhensions de la première heure

sur la sécurité de la colonie européenne à Tunis ont notablement diminué, elles disparaîtraient tout-à-fait si le consulat italien cessait de répandre dans le pays le journal arabe de Cagliari, qui continue de prêcher la guerre aux Français.

Le consul de France a protesté, dans sa visite de mardi au Bardo, contre les bruits tendant à présenter la France comme étant en guerre avec le Bey de Tunis. Le gouvernement français désire, au contraire, marcher d'accord avec le Bey; il se borne à réprimer les violations de frontières et à demander les garanties qu'il juge plus que jamais indispensables pour la sécurité de l'Algérie.

On assure que le Bey, répondant à la dernière démarche de M. Roustan, a maintenu son refus de coopérer à la répression des Kroumirs, mais qu'il a déclaré formellement que les troupes tunisiennes ne combattraient pas les Français.

Bône, 14 avril.

Si les troupes du Bey se présentent dans le cercle des opérations de notre armée, on assure que les commandants de corps les inviteront à se joindre à l'expédition pour participer à la répression des actes commis par les Kroumirs contre la sécurité de nos frontières. Si elles refusent et persistent à rester, comme corps d'observation, à portée des belligérants, les commandants des colonnes expéditionnaires ont l'ordre de les inviter et au besoin de les contraindre à s'éloigner, de manière à rendre impossible de leur part toute intervention hostile.

Rome, 14 avril.

Le Diritto a reçu de Tunis la dépêche suivante, datée du 12:

Le Sultan a répondu à la dépêche du Bey en approuvant les mesures prises pour rétablir l'ordre à la frontière.

Les nouvelles de la journée constatent que la tranquillité n'a pas été troublée sur la frontière.

On croit que les opérations militaires ne commenceront que dans quelques jours.

De quatre à six heures, je l'ai promené aux Champs-Élysées; de six à sept, aux Tuileries; puis nous sommes allés chez Bignon où nous avons dîné; avant de rentrer, nous avons fait un tour sur les boulevards.

Mon frère a-t-il bu avec excès?

M. Michel a été d'une excessive sobriété.

Avez-vous remarqué en lui quelque chose d'extraordinaire; dans sa conversation, par exemple, n'a-t-il point laissé échapper quelques mots incohérents, sans suite?...

Nullement. Les deux sujets qui revenaient le plus souvent à son esprit étaient ceux-ci: « Aurais-je le temps de me faire habiller à la mode parisienne avant le mariage de ma nièce? Il me tarde de connaître le mari qu'on lui destine. »

Il ne soupçonne pas que ce mariage doive avoir lieu demain?

J'ai suivi de point en point vos instructions, il n'a donc aucun doute à cet égard.

Très-bien, ajouta François en soupirant.

Puis, gagnant l'escalier, il se dirigea vers la chambre ou plutôt le réduit qu'il avait assigné à son frère pendant son séjour à Paris.

La voiture de M^{me} de la Charnie était à peine sortie de la cour de la rue Montmartre qu'Alfred partit d'un bruyant éclat de rire.

Ah ça! fit-il, est-ce que mon futur beau-père possède beaucoup de parents comme celui de ce

MOUVEMENTS DE TROUPES.

Toulon, 14 avril.

Sont arrivés par différents trains: 13 officiers, 305 hommes et 306 chevaux du 11^e hussards, venant de Vesoul; 1 officier, 48 hommes et 20 chevaux du 12^e d'artillerie, venant de Paris;

7 officiers, 462 hommes et 95 chevaux du 5^e d'artillerie, venant de Valence;

4 officiers, 458 hommes et 90 chevaux du 6^e d'artillerie, venant de Valence;

35 officiers, 4,004 hommes et 9 chevaux du 18^e d'infanterie, 35 officiers, 986 hommes et 8 chevaux du 57^e d'infanterie, venant de Cette;

5 hommes et 5 chevaux du train d'équipages, venant d'Orange;

6 hommes de la 23^e section d'administration, venant de Vincennes;

1 officier, 67 hommes d'un détachement d'administration, venant de Toulouse;

45 hommes d'un détachement d'administration, venant de Lyon;

70 hommes, 413 chevaux du 2^e d'artillerie, venant de Valence;

2 officiers, 125 hommes et 96 chevaux du même régiment, venant également de Valence.

Le cuirassé la Surveillante va partir à la première heure.

Dans la journée d'avant-hier, le chemin de fer a débarqué à Toulon de nombreuses troupes composées d'artilleurs, de hussards et de chasseurs, avec quantité de subsistances et de fourrages, dit la Sentinelle du Midi.

Le 57^e régiment de ligne a dû embarquer hier matin (jeudi).

On lit dans la Gazette d'Auvergne: « Les deux batteries du 16^e d'artillerie parties lundi de Clermont sont arrivées mercredi à Valence, où elles ont été armées. »

Elles feront partie, ainsi que la section de munitions du 36^e d'artillerie partie également lundi, d'une brigade forte de 5,350 hommes et de 4,500 chevaux qui va être

soir? — Il avait l'air fort contrarié de cette visite, ajouta l'oncle de Lyon.

Voilà un cousin qu'on aurait bien dû nous laisser ignorer jusqu'après la noce, poursuivit M^{me} de la Charnie.

Quelle mine ahurie! — Quelle mise! — Peut-on être ridicule à ce point? dit Alfred dans quel autre a-t-il donc vécu, ce sauvage?

Et cette entrée en scène dramatique! — Ah ça! je n'ai qu'une connaissance tout à fait incomplète de l'incident, reprit M^{me} de la Charnie; au moment de l'arrivée de ce respectable parent, je causais avec plusieurs personnes et mon attention ne s'est portée sur lui qu'à l'instant même de son évanouissement, ou plutôt de son rapide enlèvement par les domestiques des Delavigne.

A peine entré, répartit l'oncle de Lyon, le paysan a prononcé un nom de femme que je n'ai pu distinguer; puis il s'est écrié: « La morte » et est tombé sur le tapis; voilà tout.

C'est un fou. — Cela ne fait aucun doute.

Un homme qui a beaucoup souffert, peut-être.

La souffrance rend rarement fou, murmura M^{me} de la Charnie.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Les domestiques soulevèrent Michel, toujours privé de sentiment, l'emportèrent à la chambre qui lui avait été désignée, et le déposèrent sur le lit dressé à son intention: quelques heures auparavant.

M^{me} de la Charnie, calme au milieu de tout ce bruit, portait son regard sur les uns et sur les autres, sans se rendre compte de ce qui venait de se passer autour d'elle.

Quel est donc ce brave homme? demanda-t-elle à François.

C'est un... parent... très-éloigné, répondit tout tremblant le négociant; le pauvre garçon arrive cette après-midi même de son village; je l'ai envoyé se promener le reste de la soirée avec un de mes commis, et je crains...

Que votre employé l'ait fait boire? — Je ne sais au juste, mais bientôt je connaîtrai la vérité.

Ne troublez pas sa digestion, surtout, ajouta, presque souriant, M^{me} de la Charnie; la nuit va le

remettre, et demain il n'y paraîtra plus. Est-ce que nous le verrons à la cérémonie?

Assurément, non. — C'est dommage, ajouta Alfred avec une pointe d'ironie fort peu déguisée, il nous aurait beaucoup amusés.

François se mordit la lèvre pour rester maître de lui-même.

Adieu, à demain donc, ma chère Fernande, dit M^{me} de la Charnie en embrassant sa future belle-fille sur le front, et en serrant la main à toutes les personnes présentes; à onze heures, que chacun soit prêt.

Tout le monde accompagna M^{me} de la Charnie jusqu'à sa voiture, et les invités eux-mêmes se dispersèrent à travers les rues environnantes.

Resté seul, François s'arracha littéralement les cheveux, tant la colère et le dépit l'aveuglaient.

Malédiction! murmura-t-il à voix basse, je crois en vérité que, depuis vingt-quatre heures, un mauvais génie me poursuit.

Il entra à la caisse au moment où Germain donnait un dernier coup d'œil à la balance de la journée.

Voyons, monsieur Germain, dit-il sèchement à son commis, expliquez-moi, je vous prie, ce que je m'efforce en vain de comprendre. Qu'avez-vous fait de mon frère, depuis votre départ jusqu'à l'heure de son retour?

formée sous le commandement du général Boin pour être expédiée en Algérie dans le plus bref délai.

» L'embarquement aura lieu à Marseille ou à Toulon. »

Marseille, 14 avril.

Le paquebot *Abdel-Kader* est parti hier, à deux heures et demie, pour Oran, ayant à bord 1,348 hommes provenant des 3^e, 15^e et 22^e régiments de ligne.

Le paquebot *Ville d'Oran* est parti à quatre heures pour Bône, avec 1,048 hommes provenant des mêmes régiments.

L'embarquement continué sur les paquebots *Afrique* et *Mohamed*, qui partiront aujourd'hui.

Alger, 14 avril.

Les troupes tirées de la province d'Oran pour opérer contre les Kroumirs vont être immédiatement remplacées par des bataillons envoyés de France.

Chronique générale.

La Chambre des députés s'est séparée après avoir, par un témoignage d'aveugle confiance, conféré au gouvernement le droit de déclarer la guerre à l'Europe entière.

Dans les rangs du « peuple souverain » il se trouvera, sans aucun doute, des électeurs indiscrets pour interroger nos députés sur l'état de la question tunisienne. Que leur sera-t-il répondu ?

Les mandataires de la nation n'ont rien voulu savoir. Pleins de confiance dans la prudence de M. Gambetta, les capacités diplomatiques de M. Barthélemy Saint-Hilaire et le génie militaire de M. Farre, ils sont partis gaiement, comme une bande d'insoucieux écoliers, humant l'air printanier le long des buissons en fleurs, et souriant au soleil d'avril.

Heureux députés ! Tandis que le Carnot de la République actuelle court de ville en ville et de caserne en caserne pour chercher quelques soldats, tandis que M. Barthélemy Saint-Hilaire se livre à de laborieuses combinaisons diplomatiques sous la haute direction de M. Gambetta, ils goûtent les doux loisirs des vacances.

On leur a dit : « Le gouvernement de la République française ira jusqu'au point où il faudra qu'il aille pour mettre en sécurité l'avenir de notre colonie africaine ». Cette déclaration a soulagé leurs cœurs, et ils s'en sont allés pleins de quiétude.

Pourquoi faut-il qu'un fâcheux soit venu les retenir, vingt-quatre heures encore, loin des champs verdoyants ? M. Farre a continué son réquisitoire contre l'administration du ministère de la guerre, et la Chambre, si prompt à étouffer les accusations formulées contre certaines opérations financières en Tunisie, à prêt, pendant quatre longues heures, une oreille complaisante aux petits cancans du député de la gauche.

La mobilisation des troupes destinées à l'expédition tunisienne a révélé l'incurie du général Farre et la désorganisation de notre

armée; mais l'on ne s'est pas arrêté à ces détails. Combien il était plus intéressant de s'occuper des rideaux, des couvertures et des meubles, des réparations de serrures et des lavettes de cuisine du ministère de la guerre, en l'an de grâce 1875 !

Oh ! la grande Assemblée !

M. Farre était présent. Sommé par M. de Baudry-d'Asson de venir protester à la tribune contre les calomnies dont M. le général de Cissey avait été l'objet, il a répondu par un refus formel. Il n'a pas non plus trouvé un seul mot pour défendre l'honneur de son administration contre les accusations de M. Farre. Et si la Chambre, de son côté, a rendu un solennel hommage à la probité d'un illustre général, elle n'a point voulu, sur l'invitation de M. de Baudry-d'Asson, flétrir les calomnieux, se rappelant sans doute que ces calomnieux sont des républicains.

M. le général de Cissey ne s'en plaindra pas. La justice de l'opinion publique a déjà frappé ses diffamateurs, et la vengeance de l'honnêteté nationale n'avait que faire du secours d'une Assemblée illustrée par les Bonnet-Duverdier, les Duportal et les Seignobos.

Les organes de la presse officielle annoncent que le ministre de la guerre va établir un service officiel de renseignements relativement à la guerre de Tunis, à l'instar de celui de l'Agence Havas.

Ces renseignements, rédigés d'après les dépêches les plus récentes, seront imprimés et envoyés aux grands journaux de Paris.

Le ministère espère pouvoir ainsi dissimuler ses bévues.

Toutefois, ce service ne sera inauguré que lorsque l'action aura été engagée.

LES RÉVÉLATIONS DU NATIONAL.

Le *National* dit que le général Farre a remanié maladroitement les plans excellents de ses prédécesseurs; qu'il en résulte une trouée à la frontière de l'Est, une porte ouverte à la merci de la première invasion.

Il pose les questions suivantes :

Est-il vrai qu'il reste encore à établir un ouvrage capital, entre Giconville et le fort de Lucey, sur la place de Toul ? Est-il vrai que le fort d'Auxegney, non construit, laisse une brèche qui annule la résistance d'Épinal ?

Voilà pour la première ligne. Si nous passons à la seconde, nous trouvons que les ouvrages de La Fère ne sont pas terminés, que rien n'est fait ni à Épernay, ni à Nogent, ni à Montereau.

La première ligne n'est pas terminée, la seconde n'est qu'ébauchée, et depuis que le général Farre est aux affaires, les travaux sont interrompus; voilà la réalité lamentable.

Le *National* publie en outre cette communication d'un officier supérieur :

Au ministère et dans le monde militaire, on attribue la plupart des lenteurs et des fau-

tes qui signalent les débuts de la campagne de Tunisie au nouveau chef d'état-major général, qui a voulu changer les plans de mobilisation et les études stratégiques si bien combinées par le général Miribel.

L'état-major général a été complètement pris au dépourvu par l'organisation si peu importante et relativement facile du petit corps expéditionnaire. Depuis huit jours, officiers et employés de cette direction semblent affolés, les ordres contraires s'entre-croisent. On a travaillé dimanche toute la journée et peut-être la nuit.

Tout cela, pour envoyer 40,000 hommes d'Algérie sur la frontière de Tunisie, et 20,000 environ de France en Algérie.

S'il fallait mobiliser 100,000 hommes, on mettrait un mois de travail jour et nuit, au ministère, en décuplant le personnel de l'état-major déjà cependant trop nombreux.

On lit dans *Paris-Journal* :

Encore un exemple de l'incurie du général Farre !

À la fin de 1880, ce désorganisateur breveté s. g. d. g., pour obéir aux crieries des radicaux, révoque MM. de Guinebault, Bassac et le prince de Léon, chefs de bataillon au 85^e territorial, à Vannes, et les remplace par des gens quelconques, bons républicains avant tout.

Au mois de mars 1881, on convoque les territoriaux; ceux du 85^e se présentent, leurs officiers en tête, sauf les trois chefs de bataillon nouvellement promus. Le colonel, étonné, s'informe, et, au bout de quelques jours, apprend ceci :

Le commandant du premier bataillon réside en Corse, il n'avait pas voulu se déranger, trouvant le voyage trop fatigant.

Celui du 2^e soignait sa sœur, malade à Arcachou.

Enfin le dernier était mort depuis trois mois quand le décret du ministre de la guerre a paru à l'*Officiel* !

Un journal très-républicain et très-officieux, le *Télegraphe*, a reçu la lettre suivante :

Riom, 14 avril 1881.

Monsieur le rédacteur,

Je crois utile de vous donner connaissance du fait suivant :

Samedi dans la soirée, et dimanche dans la matinée, sont arrivés dans notre ville un certain nombre de soldats en uniforme du 16^e de ligne de la classe de 1875, renvoyés provisoirement dans leurs foyers après les grandes manœuvres de l'automne dernier, et libérables le 4^e juillet prochain.

Ils arrivaient à Riom rejoindre leur régiment, disaient-ils, convoqués individuellement par la gendarmerie des diverses localités qu'ils habitent.

Arrivés à la caserne, personne pour les recevoir. Les officiers les regardaient avec étonnement, comme s'ils fussent tombés de la lune. Que s'était-il donc passé ? Mon Dieu, une chose bien simple, on s'était trompé ! Qui ne se trompe pas ? Et, sans plus de

Mélanie sortit aussitôt.

M^{me} de la Charnie leva les yeux sur un crucifix d'ivoire placé au pied de son lit; puis, tombant sur le prie-Dieu qui se trouvait au-dessous :

— Oh ! mon Dieu ! murmura-t-elle, ayez pitié de moi ! Depuis vingt ans, n'ai-je pas assez souffert ? Une heure plus tard, tout le monde paraissait reposer paisiblement sous le toit de la comtesse.

XVI

Michel, comme nous l'avons dit plus haut, avait été déposé sur le lit, ou plutôt sur le grabat que l'égoïsme fraternel lui avait fait dresser dans une mansarde qu'on eût hésité à donner au dernier serviteur de la maison.

Pendant une heure, le pauvre fermier fut en proie à un violent délire.

— Oh ! neige ! criait-il à tout instant, neige maudite... rien... aucune trace de pas... par ici, mes amis !...

Puis le malade éprouvait un abattement extrême. Parfois, il s'asseyait sur son lit, et, les yeux hagards, il regardait sans les reconnaître les gens de la maison qui le veillaient. Dévoré par la fièvre, sa tête alourdie retombait sur l'oreiller, et le délire reprenait le dessus :

— Elle est sortie de sa tombe glacée, disait-il, pour me reprocher de m'être éloigné de l'abîme qui l'a engloutie, malgré le serment que j'en avais

fait... Comme elle m'a regardé avec mépris... avec colère... c'est Dieu qui punit le parjure !

François entra pendant une de ces crises. Pensant que les paroles incohérentes que Michel prononçait n'avaient rien d'intéressant pour les oreilles qui les entendaient, ou, pour parler plus franchement, ne pouvant que déverser le ridicule sur sa famille et sur lui-même, il renvoya ses commis et s'assit sur l'unique chaise de paille qu'il avait fait placer à la tête du lit de son frère.

(A suivre.)

SOPHONYME LOUBIER.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N^o 626, du 9 avril 1881 :

Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Les dépôts de poulains. — Nouveau diffuseur pour les sucreries. — Le greffage des vignes et la soudure. — Rouleaux et herses de M. Michel. — Les traités de commerce et la double dime. — Situation agricole dans le Morbihan. — La production du cheval agricole. — Mosaiculture printanière. — Culture de l'orge Chevalier en Alsace. — Situation agricole dans la Dordogne. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix-courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOUVELLES : Diffuseur continu système Charles et Perret. — Rouleau à essieu articulé de M. Michel-Marin. — Herse articulée de M. Michel-Marin.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

cérémonies, on les a renvoyés d'où ils venaient : c'est incroyable, mais je vous l'affirme.

» Pareil fait s'est produit, d'ailleurs, pour d'autres régiments, pour le 96^e de ligne entre autres.

» Veuillez agréer, etc. »

Le grand-duc Nicolas Nicolaiévitch, frère d'Alexandre II, et par conséquent oncle de l'Empereur actuel, est arrivé à Paris.

M. le général Chanzy, notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, est également arrivé avant-hier à Paris.

Les trois premières listes de souscription en faveur des victimes du tremblement de terre de Chio ont produit une somme de 107,145 francs.

On lit dans la correspondance berlinoise du Nord :

« Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la presse berlinoise approuve l'attitude de la France dans la question tunisienne. Rien ne saurait être plus agréable à l'Allemagne qu'une pareille diversion, dont la conséquence immédiate sera de la délivrer des soucis que lui causaient les velléités de revanche qu'on croyait remarquer en France.

» Reste à savoir comment l'Allemagne envisagerait la rupture définitive de l'équilibre méditerranéen par l'annexion de la Tunisie. Les encouragements que la plupart des journaux français enregistrent avec tant de satisfaction ne signifient pas nécessairement que M. de Bismark est prêt à ratifier tous les faits accomplis sur le littoral africain. »

Les préfets maritimes ont reçu l'ordre de suspendre immédiatement l'envoi en disponibilité des officiers maritimes et l'envoi en congé renouvelable des marins.

D'après les instructions confidentielles envoyées par le ministre de l'intérieur aux préfets, ces fonctionnaires devront user de leur influence auprès des conseillers généraux afin que toute question politique, tant intérieure qu'extérieure, soit scrupuleusement écartée, vu la situation; en outre, ils s'engageront à ne porter leur attention qu'à l'examen définitif des améliorations se rattachant principalement à la viabilité et aux questions forestières et pour certains départements aux questions agricoles, entre autres l'endiguement des rivières pour les irrigations.

Le *Figaro* rapporte un fait qui aurait eu pour théâtre la petite commune de Logron, dans le canton de Châteaudun. Il n'est pas besoin d'être catholique pour apprécier la haute inconvenance et le ridicule de ces procédés républicains à l'égard d'un prêtre et de quelques saintes femmes vouées à Dieu.

M. Rimbault, maire de Logron, dans le but louable assurément de prévenir les incendies, a décidé de réquisitionner des factionnaires pour la nuit. Les Sœurs de l'école et le curé ont reçu sommation d'avoir à monter la garde selon la volonté du maire, et le garde champêtre a même remis aux Sœurs les fusils qu'elles auraient à porter durant leurs quatre heures de faction.

Comme on le pense bien, les Sœurs et le curé n'ont tenu aucun compte de cette bizarre exigence, estimant que l'administration outrepassait ses droits.

Le maire a menacé les coupables de l'intervention du parquet de Châteaudun.

Nous attendrons avec intérêt la solution donnée à cette affaire par le procureur de la République.

LA QUESTION D'ANDORRE. — Elle est loin d'être résolue. Le bruit court que les Andorrans, ne trouvant dans le protectorat français que désagréments, vexations et tracasseries, auraient l'intention de confier le soin de leurs intérêts à Guillaume de Prusse, empereur d'Allemagne. — Celui-ci serait aujourd'hui, selon eux, le véritable héritier du Saint-Esprit, fondé par Charlemagne, lequel, comme le constatent certains documents renfermés dans la célèbre Armoire de fer d'Andorre-la-Vieille, fut le premier protecteur de la nationalité andorrane.

— Vous croyez, ma chère belle-sœur ?
— J'en suis certaine.
— Vous dites cela d'un air presque solennel.
— Ma mère, heureusement, ne parle que par ouï-dire.

— Erreur, mon cher enfant; la souffrance est le lot de toute créature, quel que soit son rang ou sa fortune; j'ai subi la loi commune comme tout le monde, peut-être plus que beaucoup d'autres !

— Voilà, en vérité, une veillée de nocce qui menace de tourner au lugubre ! s'écria Alfred.

— Il en est toujours ainsi la veille d'une date heureuse, ajouta en riant l'oncle de la Charnie.

Les trois personnages de cette scène intime n'échangèrent plus une seule parole; un instant après, la voiture, louée au mois à un entrepreneur du quartier, prit place sous la remise de son propriétaire, après avoir, toutefois, déposé à son domicile respectif le futur époux et ses parents.

Rentrée dans sa chambre, M^{me} de la Charnie se reposa un moment sur une causeuse; la femme de chambre vint ensuite, alluma la veilleuse, et se disposa à aider sa maîtresse à faire sa toilette de nuit.

— Quelle heure est-il, Mélanie ? demanda-t-elle à la soubrette.

— Minuit vient de sonner à Saint-Thomas-d'Aquin, répondit celle-ci.

— C'est bien, tu peux te retirer.

Nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans cette étrange rumeur. Mais aujourd'hui il ne faut s'étonner de rien, tout est possible, et nous sommes dans le siècle des surprises. Or, si le fait était vrai et que l'Allemagne ait pris la chose au sérieux, nous serions en vérité bien lotis.

Etranger.

GRÈCE. — La Grèce, dans l'intérêt de la paix, accepte les conditions qui lui sont faites. Voici le texte de la dépêche qui apporte cette nouvelle:

Athènes, 14 avril.

M. Coumoundouris a remis hier soir, aux représentants des grandes puissances, la réponse à la note collective qui lui avait été remise le 7 de ce mois.

Dans cette réponse, le gouvernement grec exprime ses regrets de ce que les puissances aient cru devoir substituer à la décision de la conférence de Berlin une nouvelle délimitation qui laisse hors de la mère-patrie des populations de nationalité grecque. Mais, désireuse du maintien de la paix, la Grèce est prête à entrer en possession des territoires cédés, à la condition, toutefois, que les puissances lui garantissent que la prise de possession s'effectuera sans effusion de sang et à bref délai.

Le gouvernement recommande ensuite à l'équité de l'Europe les populations grecques primitivement cédées à la Grèce et laissées maintenant, dans le nouveau tracé, sous la domination turque, et il demande qu'on leur garantisse une bonne administration.

Chio, 13 avril.

Les dernières évaluations portent le nombre des morts dans toute l'île à 8,000, celui des blessés à 10,000.

La localité la plus éprouvée est Nevita, dans laquelle on compte 1,200 victimes.

La violente secousse de lundi aurait produit un affaissement de l'île d'environ un mètre.

Grande émigration.

Chio, 14 avril.

Les secousses continuent. La profondeur du détroit entre Tchesme et Chio, qui était de 45 brasses, ne serait plus aujourd'hui que de 45 brasses.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 avril.

La Bourse se montre aujourd'hui très-rassurée: le 5 0/0 est largement au-dessus de 120 à 120.37 1/2 au plus haut, on s'arrête en clôture à 120.20.

L'amortissable fait 84.72 1/2. L'action du Crédit foncier s'associe avec beaucoup de vigueur à ce mouvement. On est à 1,640. A ce prix, les capitalistes ont grand intérêt à acheter. Les demandes se portent également sur les obligations communales nouvelles 4 0/0. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 720.

L'action de la Banque de France se relève à 4,900. Le Crédit lyonnais fléchit de nouveau à 895. Le Crédit mobilier tient en ce moment son assemblée générale.

Les communications faites aux actionnaires doivent communiquer une vive impulsion à la hausse. L'obligation de la Société la Rente Mutuelle donne toujours lieu à de meilleurs achats. Le portefeuille de cet établissement représente déjà plus de 10 millions. Les affaires en préparation s'élèvent à 21 millions.

Le Crédit foncier luxembourgeois a fait aujourd'hui son apparition sur le marché libre; on l'a coté 635, nul doute que ce cours ne soit bientôt dépassé. La Banque nationale qui durant cette crise a fait preuve de la plus remarquable solidité, gagne 10 fr. sur hier à 660, elle va reprendre son mouvement en ayant un instant arrêté par l'habitude générale du marché.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Que s'est-il donc passé à l'école laïque de filles de notre ville? Chacun se le demande.

Contre tout usage, tout bon sens, contre l'intérêt même de l'établissement, au milieu de l'année scolaire, l'administration a fait maison nette; maîtresses et sous-maîtresses, toutes ont disparu, disséminées, paraît-il, aux quatre points cardinaux. Il faut des causes majeures pour un tel bouleversement. Comprend-on, en effet, qu'à la reprise des cours, après les vacances de Pâques, les élèves ne trouveront que des visages nouveaux? Quelle perturbation règne donc dans l'atmosphère de l'école? Quel mauvais vent a donc soufflé dans ces parages?

Les parents sont dans l'anxiété, ils demandent qu'on les éclaire et qu'on les tire d'embarras. Les enfants — cet âge est sans pitié — en débitent long, et par leurs réticences, leur air malin, elles semblent dire qu'elles en savent plus qu'elles n'en content à papa et à maman.

Les bonnes Sœurs, qui ont tenu cet établissement plus de trente ans, n'ont jamais donné lieu à des changements si radicaux. C'est peut-être parce qu'elles n'enseignaient que la morale chrétienne; les institutrices laïques auraient-elles eu des préférences pour la nouvelle morale indépendante? La logique serait de leur côté et non chez ceux qui les expulsent.

L'Officiel mentionne en ces termes la médaille d'argent de 4^e classe accordée à l'un de nos concitoyens:

« M. A. 4^e classe. — TOURNEUX, cantonnier baliseur, à Saumur; 11 janvier 1884: s'est jeté tout habillé dans la Loire pour porter secours à une femme sur le point de se noyer. Déjà titulaire de la médaille d'argent de 2^e classe. »

Une lettre du proviseur du lycée d'Angers informe que M. le ministre de l'instruction publique vient d'inviter M. le recteur à veiller à ce que les chefs d'établissement ne communiquent plus aux journaux la liste des places obtenues par les élèves dans les compositions hebdomadaires.

Le mois d'avril semble devoir se faire remarquer par le nombre et la violence des orages. Il y en a presque chaque jour. Hier, nous en avons eu un nouveau qui a été plus violent que celui de mercredi; au milieu d'une forte averse, il est tombé de la grêle qui n'a fait aucun mal, mais a eu pour conséquence d'amener un refroidissement assez sensible de la température.

On nous dit que l'orage d'avant-hier a sévi principalement sur le Poitou; à Poitiers même, il y a eu de la grêle, laquelle n'a pas causé de dommage.

On lisait mardi dans le Patriote:

« M. Anatole Bernard de la Barre de Danne avait obtenu de M. le président Lelièvre l'autorisation d'assigner à bref délai, devant la première chambre du tribunal civil d'Angers, M. l'avocat général Chudeau, pour le faire condamner à trois cents francs de dommages-intérêts, à raison d'un fait de chasse commis sur ses propriétés. M. de Danne savait-il que, lorsqu'on est magistrat, il est de bon goût de ne pas plaider devant des collègues, ses égaux ou ses inférieurs? Ses conseils l'avaient-ils prévenu que M. l'avocat général Chudeau a des motifs tout particuliers et d'un ordre absolument privé pour ne pas se laisser juger par le tribunal que préside M. Lelièvre? Nous aimons à croire que non. Quoi qu'il en soit, M. Chudeau vient de verser entre les mains de M. Soudée, avoué de M. de Danne, la somme de trois cents francs réclamée par le propriétaire pour la juste réparation du dommage qui lui a été causé. Ou nous serions bien surpris, ou ce gentilhomme doit être un peu embarrassé de cet argent-là. »

Mercredi matin, on lisait dans le Courrier d'Angers:

« Nous apprenons au dernier moment que les 300 fr. de M. Chudeau ont été immédiatement versés aux RR. PP. Capucins. M. Chudeau doit être heureux et flatté de voir faire de son argent un emploi doublement spirituel. »

A la dernière séance du Conseil municipal d'Angers, M. Bouvet a fait, au nom de la commission chargée d'examiner les modifications à apporter dans la dénomination de 66 rues de la ville, un rapport dont les conclusions ont été presque entièrement adoptées.

Nous remarquons, au n° 44, que les boulevards de Saumur et du Haras ne formeront désormais qu'un seul boulevard, sous le nom de boulevard de Saumur.

A propos des changements de noms de rues à Paris, voici un entrefilet du Figaro:

« Décidément, c'est à s'y perdre. Voyez-vous la situation d'un monsieur qui, il y a deux mois, demeurait rue Neuve-

Saint-Augustin, dans le tronçon voisin du boulevard des Capucines.

« Un beau jour, il apprend que la rue Neuve Saint-Augustin s'appelle rue Saint-Augustin seulement;

« Huit jours plus tard, que le tronçon où il se trouve prend le nom de rue Boffrand;

« Un mois après que la rue Boffrand va se nommer rue Daunou...

« C'est le nom du moment. Si on le change encore la semaine prochaine, nous vous en avertirons. »

On nous écrit de Nieuil-l'Espoir (Vienne):

« Notre belle foire grasse du 17 avril, qui jouit dans la contrée d'une renommée si étendue, se trouve, par suite de la coïncidence de la fête de Pâques, remise au lendemain 18 avril. La commune de Nieuil-l'Espoir a fait des préparatifs considérables pour recevoir les nombreux étrangers qui se sont donnés rendez-vous à cet important marché.

« Cinquante primes en argent seront distribuées aux animaux, autres que ceux de la commune, vendus à la foire du 18 avril. Les réjouissances sont en même temps organisées de la manière la plus complète.

« La commune de Nieuil-l'Espoir trouvera, nous en sommes assurés, dans le succès extraordinaire de cette foire, la digne récompense de son désintéressement et des sacrifices qu'elle s'est imposés pour lui donner le plus grand éclat. »

TOURS.

Nous avons parcouru ce matin, dit l'Indépendant, les vastes constructions qui s'élèvent sur le Champ-de-Mars, en vue de notre Exposition du mois de mai. Les travaux marchent avec rapidité; un grand nombre d'ouvriers travaillent avec une ardeur qui nous permet d'espérer que le palais de l'Exposition sera prêt et livré aux commissions pour le 1^{er} juin.

La cavalcade historique sera des plus remarquables. Le plan et le programme sont terminés. D'après les données, le cortège se déploiera sur une longueur d'au moins un kilomètre. Grâce à la bonne volonté et à l'entrain des habitants, les organisateurs infatigables nous ménagent les plus agréables surprises.

ANCENIS.

On écrit de cette ville à l'Union bretonne:

« Un sérieux événement, qu'il faut que tout notre arrondissement connaisse, est venu surprendre notre ville.

« Actuellement, le parti radical est ici sous le poids de la honte. Son patron, M. Bertrand, ancien notaire, directeur du comité républicain, est, depuis mercredi, incarcéré à la maison d'arrêt.

« De quelle faute est-il coupable? A quelle question grave aura-t-il à répondre? Quel compte devra-t-il rendre à la justice? On l'ignore encore.

« Mais, en attendant que la lumière soit faite que tout l'arrondissement sache que cet homme, qui avait son entrée libre, ses coudées franches, son autorité à notre sous-préfecture; que cet homme, qui était en cour auprès du sympathique préfet Herbette, lui recommandant et obtenant de lui des faveurs, des places, pour celui-ci au détriment de celui-là, est sous les verrous.

« Qu'on sache que cet homme, à qui le gouvernement de la République donnait des charges d'honneur, en le déléguant dans les inspections académiques des écoles, en le désignant à la solennité des prix de notre école communale de garçons pour distribuer aux jeunes enfants leurs récompenses; que cet homme, que ce même gouvernement de la République bombardait membre du Bureau de bienfaisance et suppléant du juge de paix de notre canton, est arrêté pour des actes que la justice a le devoir d'éclairer.

« Que personne n'ignore que cet homme, qui tenait sous sa férule notre administration municipale; que ce meneur, ce tribun des comités radicaux au temps des élections, a mérité qu'on lançât contre lui un mandat d'arrêt. »

MAMERS.

Jeudi, vers dix heures, le second étage du café de France, place des Haies, à Mamers (Sarthe), s'est écroulé avec fracas. Très-heureusement, la veille on avait déménagé

du premier les tables de marbre, les glaces et les banquettes pour réparer la salle. Les dégâts sont donc moins importants qu'ils auraient dû être.

Toutefois le mobilier du second étage a été brisé dans la chute, et avec les dépenses des réparations le propriétaire aura un gros chiffre à déboursier.

Il n'y a pas eu d'accidents de personne. Les trois ouvriers plafonneurs prévenus par un craquement se sont précipités dans la salle de billard. Il était temps.

Du mobilier ornant les deux chambres écroulées, il ne reste que les deux lits. L'un qui a un des pieds suspendu dans le vide était, au moment de l'écroulement, occupé par M^{me} Guibon, qui a dû appeler au secours et se sauver par la porte de l'alcôve, qu'un des ouvriers accourut lui ouvrir.

On pense aux malheurs qui seraient certainement arrivés, dit le Journal de Mamers, si cet éboulement s'était produit dans un moment où la salle de café est pleine de consommateurs.

BOURSE DE PARIS

DU 14 AVRIL 1884.

Rente 3 0/0.	83 40
Rente 3 0/0 amortissable.	84 95
3 0/0 amortissable (nouveau).	84 15
Rente 4 1/2.	113
Rente 5 0/0.	120

Un bon Avis

Voici venir le printemps et chacun songe déjà à quitter ses lourds et chauds vêtements d'hiver pour en endosser qui conviennent mieux à la belle saison.

Nous croyons donc rendre service à nos lecteurs en leur indiquant où ils peuvent trouver à s'habiller élégamment, solidement et presque pour rien.

Nous voulons parler de la maison Ad. GODCHAU, connue de longue date pour vendre le meilleur marché de tout Paris, et qui réservera à ses acheteurs des surprises étonnantes.

Nos lecteurs feront bien d'en profiter. (Voir, à notre 4^e page, les occasions vraiment exceptionnelles offertes par la maison Ad. GODCHAU.)

Médecine

I. Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte: 2 fr. 50.

II. Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDRES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 80; Poudres, 5 fr.

III. Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses. — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, antinerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille: 4 fr.

IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET. Elixir dentifrice de Dethan: le flacon... 2 fr. Poudre dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr. Opiat dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr. Dépôt chez Adr. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

Les Services d'Expéditions

DES Grands Magasins du Printemps sont réorganisés.

Adressez comme par le passé toutes les lettres à M. Jules JALUZOT, PARIS.

PHILOSÉNE au Goudron, poudre soluble à 2 centimes le litre. Remplaçant le vinaigre de table, Agent précieux contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons. MARCHER FRÈRES & Co, à Privas (Ardèche). Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 52 et à Lyon, rue Thiers, 8. Prix: par boîte de poudre rouge pour 100 litres, 3 francs 25 c. Par la poste, 2 fr. 35.

Récompense à l'Exposition Universelle de 1878. Pour DÉTACHER TOUS LES ÉTOFFES. Demander L'ESPRIT MINÉRAL ZUCCANTI le seul ne laissant aucune odeur. FLAGON Paul MILLOT, Paris, 150. Paris, 82, boulevard Magenta, Paris 150. Se vend chez tous les Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs, etc. Dépôt chez M. ERNOUL, pharmacien.

